



# Grande victoire des assistantes et assistants familiaux du département des Bouches-du-Rhône !

Après de longues années de lutte avec leur syndicat CGT, les ASFAMS ont enfin obtenu une véritable reconnaissance de la part de notre collectivité. En effet, elles vont bénéficier d'un complément de rémunération annuel progressif qui atteindra 1 700 euros net en 2021.

Avec, dès cette année une très nette augmentation soit :

- ▶ 1 000 euros net fin 2019
- ▶ 1 350 euros net fin 2020
- ▶ 1 700 euros net pour la fin 2021

Tout cela hors prime d'ancienneté.

Cette victoire a été possible grâce à la mobilisation sans faille de la CGT et de ces professionnels de l'Aide sociale à l'enfance. Nous pouvons dire aujourd'hui que la détermination des assistantes et assistants familiaux à voir leurs fonctions et missions reconnues a permis cette avancée incontestable.

**La CGT vous invite le mardi 17 septembre 2019 à partir de 11h30 en salle de réunion syndicale de l'Hôtel du Département pour lever le verre de l'amitié à votre victoire.**

**TOUS ENSEMBLE, TOUS ENSEMBLE !**

*P/ la section syndicale CGT des ASFAMS  
Sandrine THIERY, Valérie MARQUE, Lydia FRENTZEL*